



Le bulletin de l'association n°254 – décembre 2010

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE RÉGION DE TOULOUSE – MIDI-PYRENEES

EDITION SPECIALE EDITION SPECIALE ELECTIONS

Chers amis,

Comme tous les ans, nous nous devons de préparer l'assemblée générale de notre association qui se tiendra le 22 janvier 2011.

Mais il existe un préalable, celui d'organiser les élections du Comité Directeur qui pilotera notre action pour l'année à venir.

Comme prévu par nos statuts, c'est le tiers de ce Comité Directeur qui est renouvelé par vos votes tous les ans. (vous pouvez voter à condition que vous soyez auditeur IHEDN à jour de votre cotisation).

Dans cette élection, il n'y a pas de renouvellement du membre associé puisque notre ami le médecin Général Jean-Noël Ferret est encore membre élu pour deux ans. Donc les membres associés ne votent pas.

La liste des auditeurs candidats à cette élection ainsi qu'un mini curriculum vitae pour chacun, vous est jointe.

Comme vous le constaterez, notre grand ami et fidèle auditeur, dévoué depuis de longues années et gardien attentif de notre trésor, Paul Souillard ne se représente pas. Je profite de cette trop courte missive, mais j'aurai l'occasion d'y revenir, pour le saluer très respectueusement et le remercier en votre nom de la tâche ingrate, ardue et silencieuse qu'il a accomplie durant de longues années. Paul Souillard a été promu Commandeur de l'Ordre National du Mérite et nous savons qu'un tel hommage n'est jamais attribué par hasard; il a aussi reçu à plusieurs reprises des lettres et témoignages de satisfaction de notre Institut. Au nom de nous tous, Paul, je te dis MERCI. Nous espérons te garder près de nous, hyperactif encore longtemps !!!

Choisissez donc dans la liste celles et ceux qui vous paraissent bien déterminés et volontaires pour faire avancer nos actions. Attention aux dates limites de réception des votes ! Chaque année un certain nombre de vos votes arrivent trop tardivement et ne peuvent être validés.

Toute l'équipe actuelle serait très honorée d'obtenir une large participation à ce vote ; en effet, vous exprimerez ainsi votre soutien aux élus que nous sommes.

Enfin, je vous souhaite ainsi qu'à toutes vos familles, proches et amis de très belles fêtes de Noël et vous adresse tous mes vœux pour la nouvelle année 2011.

Votre dévouée

Pr. Anne-Marie Sautereau
Présidente AR-IHEDN Toulouse Midi-Pyrénées

ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR

1 – Collège des membres Titulaires

Cinq postes sont à pourvoir au titre du collège de membres titulaires par suite de fin de mandat. Sont concernés :

Jean-Marie CONTAL, Jean-Louis LEMMET, Christelle MATHEU, Pierre-Alain VILLARD.

Lors du CODIR du 04 novembre 2010, **Paul SOUILLARD** (Toulouse 1977), nous a fait part de sa décision de ne pas se représenter. La Présidente **Anne-Marie SAUTEREAU** et les camarades du CODIR adressent leurs remerciements à notre camarade pour le travail accompli au cours de son mandat.

Sept auditeurs ont fait acte de candidature. Leur ordre de présentation sur le bulletin de vote a été établi suite à un tirage au sort effectué dans le bureau de l'Association, lors de la permanence du lundi 13 décembre 2010.

Thierry DARNEY (Bordeaux 2009)

Christelle MATHEU (Toulouse 2007)

Jean-Louis LEMMET (Toulouse 2007)

Yves CABROL (Toulouse 1992)

Pierre-Alain VILLARD (Toulouse 1987)

Bernard ANTONUCCI (Limoges 2003)

Jean-Marie CONTAL (Toulouse 1999)

Cinq élus à l'issue du dépouillement seront mandatés pour une durée de TROIS ans.

Vous avez à choisir cinq candidats au plus parmi les sept qui ont sollicité vos suffrages.

2 – VOTANTS

Les membres votants devront être à jour de leur **cotisation 2010** :

- vis-à-vis de l'Association de Toulouse Midi-Pyrénées s'ils sont auditeurs d'une session en région,
- vis-à-vis de l'Association des Auditeurs (AA-IHEDN) s'il s'agit d'auditeurs d'une session nationale.

A cette occasion, les retardataires pourront régulariser leur situation en se libérant de leur cotisation. Pour ce faire ils devront joindre un chèque de 50 € en insérant celui-ci dans l'enveloppe d'expédition de leur vote (et non dans celle de couleur bleue contenant le bulletin de vote).

Ce vote annuel est l'occasion, pour chacun de nous, participant ou non à un groupe de travail, de montrer combien il est attaché à la vie, aux activités, ainsi qu'aux objectifs que s'est fixé l'Association, et cela même s'il habite loin de Toulouse.

Vous avez été nombreux (**163**) à vous exprimer en janvier 2010. Faites encore mieux cette année. Votez dès la réception de la communication générale.

Une participation massive sera une preuve de confiance et de soutien à ceux que votre vote aura désigné.

3 – LE VOTE

L'élection s'effectue à bulletin secret. Le vote est exprimé par correspondance à l'aide des documents joints : 1 bulletin de vote – 1 enveloppe bleue – 1 enveloppe pour l'expédition.

ATTENTION : le bulletin de vote ne doit comporter que cinq noms au maximum, dans le cas contraire, le vote sera déclaré nul.

4 – ENVOI DES VOTES

Vous trouverez ci-joint deux enveloppes destinées au vote :

- après avoir arrêté votre choix, le bulletin de vote devra être introduit dans l'enveloppe bleue, cette dernière ne comportant ni signe ni mention apposés par vous, sous peine de nullité,
- votre vote devra être expédié à l'aide de l'enveloppe de type commercial, comportant dans l'angle supérieur gauche la mention « Election CD », nom et signature – plus le tampon de l'adresse de notre association, **vous devez y apposer votre nom et votre signature.** (sous peine de nullité).

Une fois affranchie, il vous restera à la poster afin qu'elle nous parvienne par voie postale pour le **jeudi 13 janvier 2011 avant 12 h 00 dernier délai.**

Les enveloppes pourront aussi être déposées pour la même date dans la boîte aux lettres de l'association, case n° 4 - 6 rue du Lt-Col Péliissier à Toulouse.

5 – DEPOUILLEMENT

Le dépouillement aura lieu le

Jeudi 13 janvier 2011 à 17 h 00

dans la salle de réunion du 3^e étage à l'Hôtel Duranti à Toulouse.

Le bureau de vote sera constitué par les membres du Comité Directeur (non candidats) en fonction à cette date. La présence des candidats est vivement souhaitée lors de cette opération. Ne seront pas retenues les enveloppes parvenues après le dépouillement.

Ainsi que les votes non parvenus dans les conditions indiquées au paragraphe 3 : enveloppe d'expédition ne comportant pas le nom lisible de l'expéditeur, sans signature, enveloppe bleue avec nom ou signe particulier, bulletin de vote comportant plus de 5 noms non barrés (**cause la plus fréquente d'annulation**).

Les 5 candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans. En cas d'égalité entre deux candidats, le plus ancien auditeur de l'IHEDN sera élu. A ancienneté égale, le plus âgé sera élu.

NOS PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Jeudi 13 janvier 2011 à 12 h 30 : repas « retour de Pologne – diaporama » à la brasserie « La Chaumière » à Ramonville Saint Agne

Jeudi 13 janvier 2011 à 17 h 00 : Comité Directeur – dépouillement du vote « élections annuelles au CODIR » à l'Hôtel DURANTI salle 318 au 3^e étage

Samedi 22 janvier 2011 à 9h30: Assemblée Générale Ordinaire – Préfecture de Région – Place Saint Etienne - TOULOUSE

RAPPEL COTISATION 2010

50 €

**Chèque à l'ordre de
IHEDN Toulouse Midi-Pyrénées**

Comment nous contacter ?

I.H.E.D.N. - CASE N° 4 - 6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER - 31000 TOULOUSE

TEL. /FAX : 05.61.22.78.13

SITE INTERNET : www.crdp-toulouse.fr/IHEDN, mail : ihedn.ar19@orange.fr